[Text]

Mr. Tsaï: No, it would not be at arm's length.

Senator Olson: I understand that a spouse is clearly within arm's length, but how far out do you go until you get to arm's length?

Mr. Tsaï: As I said, we would be reluctant to accept a family member—any family member—as a trustee at arm's length, for example.

Senator Olson: Then you are in fact making it discretional. I'm not sure you're the only one. Probably lots of other commissions and boards have done it, too. You do extend it out so that other people who are not involved at all in the appointment or get any benefit from the appointment get caught in your web, if that's...

Mr. Tsaï: Mr. Chairman, I'm not sure I understand the question.

Senator Olson: Well, everybody has human rights to do certain things, I guess.

• 1040

The Joint Chairman (Mr. Blenkarn): I think the senator is getting at this situation. Supposing there's a family business and one of the members of the family is in politics, but he's only one of the members. He may have brothers and brothers-in-law and children and so on, who may be employees or senior officers, and the family member in politics happens to be only a shareholder. Clearly, he has resigned as a director because he can't be a director and be involved. What do you do with your blind trust there? Will you tell me how you make it blind?

Mr. Tsaï: If the question is based on the example of a family business, the family business would not be allowed to go into a blind trust. Blind trusts are very useful instruments for publicly traded shares mostly, not for family businesses.

The Joint Chairman (Mr. Blenkarn): So what do you with those?

Mr. Tsaï: For a family business you first publicly declare it. It is a declarable asset under the code. Then, with respect to the management of the company, we can establish a management agreement to ensure that the public office holder does not manage on a day-to-day basis the business itself. In a situation like that you can have an arrangement which would involve a member of the family. If that's the thrust of the question, then yes, you may have an involvement of family members in a situation like that.

The Joint Chairman (Mr. Blenkarn): And they would not be at arm's length. Right?

Mr. Tsaï: No, but the requirement for arm's length is with respect to trusts. For specific management arrangements we are more in the area of caveats, Chinese walls, special arrangements in order to allow the public office holder to own the interest still, to deal with the interest under certain circumstances, but not to manage it on a day-to-day basis.

[Translation]

M. Tsaï: Non.

Le sénateur Olson: Je comprends que dans le cas d'un conjoint il ne s'agit plus d'une relation à distance, mais jusqu'où peut-on aller dans la lignée familiale pour être à distance?

M. Tsaï: C'est la raison pour laquelle nous aurions du mal à accepter qu'un membre de la famille, quel qu'il soit, soit considéré comme fiduciaire à distance.

Le sénateur Olson: En fait, c'est vous qui décidez. Vous n'êtes sans doute pas les seuls, il y a probablement beaucoup d'autres commissions et organismes qui font pareil. La portée de ce terme est telle que d'autres personnes qui n'ont rien à voir avec la personne nommée et ne peuvent retirer aucun avantage de sa nomination peuvent également tomber dans vos filets si. . .

M. Tsaï: Monsieur le président, je ne suis pas sûr de comprendre la question.

Le sénateur Olson: C'est une question de droits de la personne, tout le monde a le droit de faire certaines choses.

Le coprésident (M. Blenkarn): Voici, je crois, où le sénateur veut en venir. Prenons le cas d'une entreprise familiale dont l'un des membres est en politique. Mais il ne représente qu'un des membres de la famille. Il a peut-être des frères, des beaux-frères, des enfants et ainsi de suite, qui travaillent au sein de l'entreprise comme employés ou cadres supérieurs; celui qui est en politique n'est qu'un actionnaire. Manifestement, il doit démissionner de son poste de directeur, car il ne peut être directeur et participer activement aux affaires de l'entreprise. Dans un tel cas, qu'en est-il du fonds fiduciaire sans droit de regard? Comment peut-on s'assurer qu'il n'y a vraiment aucun droit de regard?

M. Tsaï: Si votre question porte sur une entreprise familiale, dans un tel cas, on ne permettrait pas un fonds fiduciaire sans droit de regard. Les fiducies sans droit de regard sont extrêmement utiles surtout pour les actions cotées en bourse, non pour les entreprises familiales.

Le coprésident (M. Blenkarn): Que se passe-t-il alors?

M. Tsaï: S'il s'agit d'une entreprise familiale, elle doit d'abord faire l'objet d'une déclaration publique. C'est un bien pouvant être déclaré aux termes du code. Puis, pour ce qui est de la gestion de la compagnie, on signe une entente de gestion garantissant que le titulaire de charge publique n'administre pas les activités journalières de l'entreprise. Dans une telle situation, on peut prendre un arrangement avec un membre de la famille. Si c'est là où veut en venir votre question, oui, on peut faire appel à des membres de la famille dans de telles circonstances.

Le coprésident (M. Blenkarn): Ces membres de la famille ne seraient pas à distance, n'est-ce pas?

M. Tsaï: Non, mais l'exigence de distance porte sur les fiducies. Dans le cas d'arrangements spéciaux de gestion, on parle plutôt d'avertissements, de cloisonnements, de mesures spéciales permettant au titulaire de charge publique de rester propriétaire de son bien, de continuer à faire des affaires concernant ce bien dans certaines circonstances, mais non d'en assurer la gestion quotidienne.